

PRESES

SIONS

ET

MANCHE - MER DU NORD

IM

PACTS

PRESSIONS ET IMPACTS

MANCHE - MER DU NORD

JUIN 2012

PRESSIONS CHIMIQUES ET IMPACTS ASSOCIÉS

Contamination par des substances dangereuses

Retombées atmosphériques en substances dangereuses

Aurélie Blanck
(AAMP, Brest).



**Les retombées atmosphériques
en substances dangereuses sont
une source non négligeable d'apports
en contaminants dans le milieu marin.**

Nous nous intéressons ici aux retombées atmosphériques en métaux lourds – cadmium, mercure et plomb – et en polluants organiques persistants (POP) – lindane et PCB-153. Ces substances sont les seules à avoir fait l'objet d'études et d'analyses dans le cadre de la commission OSPAR, concernant à la fois les émissions vers l'atmosphère et leurs tendances, les retombées atmosphériques et les sources d'émission majeures [1] [2].

Les processus de combustion sont les principales sources d'émission et contribuent le plus aux retombées en métaux lourds dans la région OSPAR II (mer du Nord au sens large). En effet, la combustion dans les centrales électriques et dans l'industrie et les processus industriels contribuent pour 69 à 74 % aux retombées totales de cadmium, mercure et plomb dans la région OSPAR II en 2005 [2]. Les autres sources varient d'un métal à l'autre. Dans la région OSPAR II, en 2005, il s'agit du transport pour le plomb (17 %), de la combustion commerciale, domestique et autre pour le cadmium (22 %) et des déchets pour le mercure (17 %) [2].

Les retombées atmosphériques de POP représentent un problème mondial. Le transport à longue distance des émissions provenant de sources situées en dehors de la sous-région marine contribue aux apports atmosphériques dans cette sous-région. Les biphényles polychlorés (PCB) sont interdits en France depuis 1987 et en Europe depuis les années 1980, et le lindane est interdit en France depuis 1998, les pays européens l'ayant progressivement supprimé jusqu'en 2000. Cependant, des émissions se produisent encore : il s'agit par exemple de lindane provenant de stocks piégés dans les sols et sédiments et de produits importés, et de PCB provenant de déchets et dérivés de la combustion.

1. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'annexe VI de la convention internationale MARPOL (Marine Pollution) réglemente l'émission à l'atmosphère par les navires de polluants spécifiques, dont les oxydes d'azote (NO_x), les oxydes de soufre (SO_x), les composés organiques volatiles (VOCs), les biphényles polychlorés (PCBs), les métaux lourds et les chlorofluorocarbones (CFCs). Cette annexe a été adoptée en 1997 par la Conférence des Parties à la Convention MARPOL.

Dans cette annexe, on peut citer quelques règlements en rapport avec les émissions en substances dangereuses :

- Règle 12 : interdit l'utilisation ou le rejet de substances néfastes pour la couche d'ozone (CFCs). Les nouvelles installations utilisant des substances nocives pour la couche d'ozone sont interdites sur tous les navires ; cependant les installations existantes contenant des hydro-chlorofluorocarbones (HCFCs) sont autorisées jusqu'au 1^{er} janvier 2020.
- Règle 14 : réduit les émissions de SO_x par les navires en introduisant une teneur en soufre maximale dans les combustibles marins de 4,5 %. En outre, l'Annexe VI de MARPOL définit des zones de contrôle des émissions de SO_x (SECA : Sulphur Emission Control Areas). Dans ces zones, la teneur maximale en soufre des combustibles marins utilisés est de 1,5 %. La sous-région Manche-mer du Nord est entièrement en zone SECA.
- Règle 15 : précise que dans les ports où l'on doit contrôler les émissions de VOCs, le port doit s'assurer que les moyens de récupération sont disponibles.
- Règle 16 : interdit l'incinération de certaines substances, dont : les PCBs, les détritiques contenant des traces de métaux lourds, des produits raffinés contenant des composés halogènes et des résidus de cargaisons cités dans les annexes I, II et III de MARPOL.
- Règle 18 : contient les normes concernant les documents requis sur la qualité du fioul. Le fioul doit être exempt d'acide minéral, ne doit pas contenir d'additifs ni de résidus chimiques et ne doit pas dépasser les limites de 4,5 ou 1,5 % de soufre. Pour être en conformité avec la réglementation, un bordereau de livraison de soutes doit être remis et conservé et spécifier, entre autres, le nom du produit pétrolier, sa densité à 15 °C et sa teneur en soufre.

Au niveau de l'Europe, la directive 2005/33/CE fait partie d'une stratégie de l'Union européenne pour réduire la pollution de l'air par les navires et vise à lutter contre les émissions de dioxyde de soufre.

2. MÉTHODOLOGIE

Les données de retombées atmosphériques en métaux lourds et en POP sont calculées à partir des données d'émissions couplées avec un modèle de transport chimique atmosphérique.

Les données d'émission sont issues du programme EMEP, Programme coopératif de surveillance continue et d'évaluation de la transmission des polluants atmosphériques à longue distance en Europe, mis en place suite à la signature en 1979 par les États membres de la convention sur la pollution atmosphérique, convention dont le but est de protéger la santé et l'environnement contre la pollution atmosphérique. Les données d'émission sont accessibles pour le cadmium, mercure, plomb, lindane et PCB-153 sur la période 1990-2006. Ces données sont publiques et disponibles sur la base de données EMEP et se basent sur les émissions recueillies par pays. Une description plus détaillée de ces données est disponible sur le site de la base de données¹.

Les modèles estiment les retombées atmosphériques totales et nettes en cadmium, mercure, plomb, lindane et PCB-153 pour la période 1990-2008 à partir de données d'émission EMEP de différents pays et provenant des principaux secteurs de contribution – combustion, déchets, transport, agriculture – et de données météorologiques. Les modèles sont menés par EMEP MSC-E (Meteorological Synthesizing Centre East)². Les modèles utilisés et les méthodes de calculs sont décrits dans le rapport de la commission OSPAR [1], et plus en détail pour les métaux lourds dans Travnikov and Ilyin (2005) [3] et pour les POP dans Gusev *et al.* (2005a, b) [4] [5]. Pour les métaux lourds, les modèles reposent sur (1) les émissions, (2) le transport des substances dans l'atmosphère, (3) les transformations chimiques (du mercure seulement) à la fois en phase

1 <http://www.ceip.at/emission-data-webdab/user-guide-to-webdab/>

2 <http://www.msceast.org/>

aqueuse et gazeuse et (4) le dépôt à la surface. Les modèles pour les POP prennent en considération les principaux compartiments environnementaux (atmosphère, sol, mer, végétation), les mécanismes basiques de comportement des POP, à savoir les émissions, le transport, la transformation entre phase particulaire et gazeuse, le dépôt, la dégradation, les échanges gazeux entre l'atmosphère et la surface et les processus de ces mécanismes au sein des compartiments environnementaux.

Les résultats des modèles sont téléchargeables pour l'année 2008 pour les métaux lourds sur le site EMEP MSC-E³. Par contre, en ce qui concerne les données antérieures à 2008, elles ne sont disponibles que pour les régions OSPAR où une analyse des tendances a été entreprise [1] [2]. Les retombées atmosphériques en substances dangereuses pour 2008 seront donc traitées ici pour la sous-région Manche-mer du Nord, et l'évolution inter-annuelle des retombées atmosphériques de 1990 à 2008 concernera l'ensemble de la région OSPAR II.

En règle générale, les retombées atmosphériques en métaux lourds et POP sont accompagnées d'un phénomène de ré-émission de ces contaminants vers l'atmosphère. Ceci est particulièrement évident pour le mercure, qui peut facilement être réduit dans la mer sous forme élémentaire dissoute et s'évaporer ensuite vers l'atmosphère. Le plomb et le cadmium, quant à eux, peuvent être remis en suspension à la surface de l'océan et ré-émis vers l'atmosphère *via* les embruns provenant de la couche d'ultra-surface, elle-même réputée enrichie en métaux par chélation.

Afin d'évaluer l'entrée nette de ces substances en provenance de l'atmosphère, les retombées atmosphériques nettes sont calculées, elles représentent la différence entre les retombées totales et les flux estimés de ré-émission vers l'atmosphère. Les retombées nettes sont les données les plus pertinentes pour apprécier quantitativement ce qui arrive réellement de l'atmosphère vers la mer. Cependant, le calcul des retombées atmosphériques nettes présentant certaines incertitudes – le taux de ré-émission est un paramètre difficile à évaluer –, les retombées totales sont donc également présentées.

3. RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES EN SUBSTANCES DANGEREUSES EN 2008

3.1. RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES EN MÉTAUX LOURDS EN 2008

Les calculs des modèles se fondant sur les émissions suggèrent que les retombées atmosphériques nettes en métaux lourds sur l'ensemble de la sous-région marine Manche-mer du Nord s'élèvent en 2008 à 0,54 t pour le cadmium, -124 kg pour le mercure et 22 t pour le plomb. La valeur négative pour le mercure suggère que les ré-émissions sont supérieures aux retombées totales. Ce dernier résultat est conforme avec une précédente étude OSPAR réalisée sur la mer du Nord au sens large qui mentionne que les flux de ré-émissions en mercure sont au minimum comparables avec les retombées en mercure dans cette région [6]. De plus, le modèle développé par Hedgecock *et al.* (2006) [7] suggère que les ré-émissions de mercure en mer Méditerranée sont 4 fois plus importantes que les retombées totales de mercure dans ces eaux.

La figure 1 présente la répartition géographique des retombées atmosphériques totales et nettes en métaux lourds sur l'ensemble de la sous-région marine Manche-mer du Nord en 2008.

Les retombées atmosphériques nettes en cadmium et en plomb suivent un gradient, les plus élevées se situant à proximité du littoral et les plus faibles en pleine mer (figure 1). Les retombées totales et nettes en cadmium et en plomb sont plus importantes dans la partie nord-est de la Manche-mer du Nord, dues vraisemblablement à de plus fortes précipitations. Les faibles différences observées entre retombées totales et nettes dans cette partie de la Manche illustrent le faible rôle du transfert de ces contaminants vers l'atmosphère, et indiquent donc le rôle dominant des émissions anthropiques dans les retombées atmosphériques de ces substances.

Contrairement à ce qui est observé pour le cadmium et pour le plomb, on ne note pas de gradient des retombées atmosphériques totales et nettes en mercure, des côtes au large (figures 1 B, B'). Cela est principalement dû à l'impact significatif du transport atmosphérique de mercure en provenance d'autres pays, voire d'autres

³ http://www.msceast.org/countries/seas/seas_index.html

continents, sur les retombées dans la sous-région marine [1]. Une autre particularité des retombées en mercure réside dans les valeurs négatives observées en Manche-Est en ce qui concerne les retombées nettes (figure 1 B'), suggérant, comme dit plus haut, des ré-émissions supérieures aux retombées totales.

Selon l'étude OSPAR [1], il a été établi que les ré-émissions de mercure de l'océan vers l'atmosphère sont proportionnelles à la production primaire en mer. Ce lien entre ré-émissions de mercure et production primaire pourrait expliquer le contraste observé des retombées atmosphériques nettes en mercure entre la Manche-Est, qui est plus riche et où l'on observe des valeurs négatives en retombées nettes, et la Manche-Ouest, qui est plus oligotrophe et où les valeurs de retombées nettes sont positives.

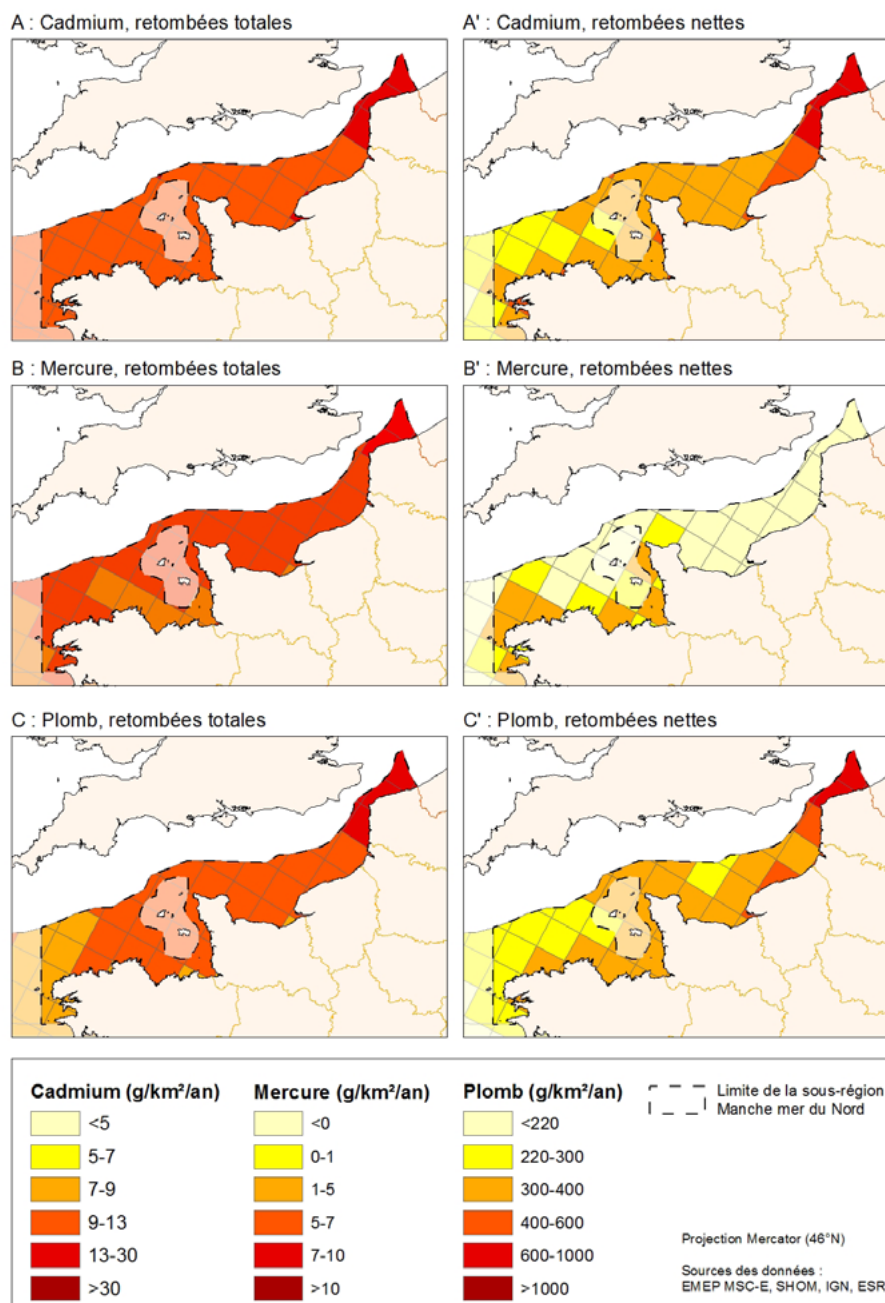


Figure 1 : Retombées atmosphériques totales et nettes en cadmium (A et A'), mercure (B et B') et plomb (C et C') dans la sous-région marine Manche-mer du Nord en 2008, exprimées en g·km⁻², selon le modèle EMEP (Sources : EMEP, 2008).

3.2. RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES EN POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (POP) EN 2008

Concernant les POP, les retombées atmosphériques nettes sur l'ensemble de la sous-région marine Manche-mer du Nord s'élevaient en 2008 à 0,87 t pour le lindane et - 41 kg pour le PCB-153. La valeur négative pour le PCB-153 suggère que les ré-émissions sont supérieures aux retombées totales.

La figure 2 présente la répartition géographique des retombées atmosphériques totales et nettes en POP sur l'ensemble de la sous-région marine, en 2008.

Les retombées atmosphériques totales et nettes en lindane suivent un gradient, les plus élevées se situant à proximité du littoral et les plus faibles en pleine mer (figure 2 A, A'). Les faibles différences observées entre retombées totales et nettes suggèrent le faible rôle des ré-émissions et donc le rôle dominant des émissions anthropiques dans les retombées atmosphériques de lindane.

Les retombées atmosphériques totales en PCB-153 suivent un gradient comparable, les plus élevées se situant à proximité du littoral et les plus faibles en pleine mer (figure 2 B). Les retombées nettes sont sensiblement plus faibles que les retombées totales et montrent des valeurs négatives le long des côtes (figure 2 B'), suggérant ainsi le rôle important des ré-émissions de PCB-153 vers l'atmosphère. Les retombées en PCB-153 sont plus importantes dans la partie nord de la Manche-mer du Nord, vraisemblablement en raison de plus fortes précipitations.

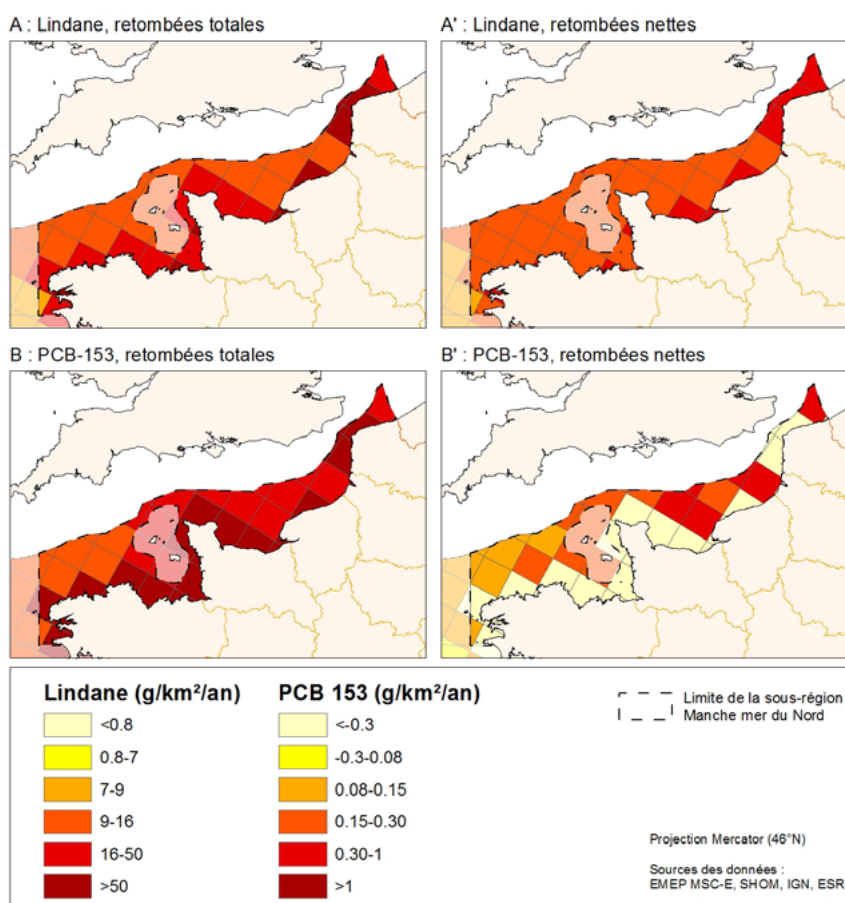


Figure 2 : Retombées atmosphériques totales et nettes en lindane (A et A') et PCB-153 (B et B') dans la sous-région marine Manche-mer du Nord en 2008, exprimées en g·km⁻², selon le modèle EMEP (Sources : EMEP, 2008).

4. ÉVOLUTION INTERANNUELLE DES RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES EN SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LA RÉGION OSPAR II (MER DU NORD AU SENS LARGE)

Les retombées atmosphériques sont estimées pour les années 1990 à 2006 pour le cadmium, le mercure, le plomb, le lindane et le PCB-153 pour l'ensemble de la région II OSPAR (mer du Nord au sens large ; figures 3 et 4).

4.1. ÉVOLUTION INTERANNUELLE DES RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES EN MÉTAUX LOURDS DANS LA RÉGION OSPAR II

Les retombées atmosphériques totales et nettes en plomb ont baissé significativement entre 1990 et 2006, avec une nette tendance à la diminution entre 1990 et 2001 liée à une baisse des émissions atmosphériques, puis une stabilité observée depuis 2002 (figures 3 C, C').

Les retombées atmosphériques totales et nettes en cadmium montrent une tendance à la diminution depuis 1990, qui est cependant moins évidente que celle observée pour le plomb (figures 3 A, A'). Cela peut s'expliquer par des réductions des émissions atmosphériques en cadmium moins significatives que les réductions des émissions atmosphériques en plomb.

Les années 1991 et 1996 montrent des retombées en cadmium particulièrement importantes, probablement dues à des conditions météorologiques exceptionnelles ces années. En effet, les retombées en cadmium et en plomb particulièrement importantes en 1996 sont probablement liées à un indice ONA (Oscillation Nord-Atlantique) fortement négatif cette année, comparativement aux autres années, impliquant ainsi une modification de la circulation atmosphérique sur l'ensemble de l'Europe et de l'Atlantique Nord-Est, ce qui affecte les transports atmosphériques de polluants. Les niveaux relativement stables des retombées atmosphériques en cadmium et en plomb depuis 2002 peuvent s'expliquer par une stagnation des réductions des émissions anthropiques.

Les retombées atmosphériques totales en mercure montrent une tendance à la diminution entre 1990 et 2000, beaucoup moins évidente cependant que celle observée pour les retombées atmosphériques en cadmium et en plomb (figures 3 B, B'). Ceci est en accord avec des études sur les émissions globales de mercure [8], qui ne changent pas significativement malgré des réductions importantes de ces émissions en Europe et en Amérique du Nord, en raison d'une augmentation des émissions dans d'autres parties du monde, comme en Asie. En revanche, on observe une forte tendance à la baisse des retombées nettes en mercure, qui peut s'expliquer par une augmentation significative des ré-émissions de mercure vers l'atmosphère.

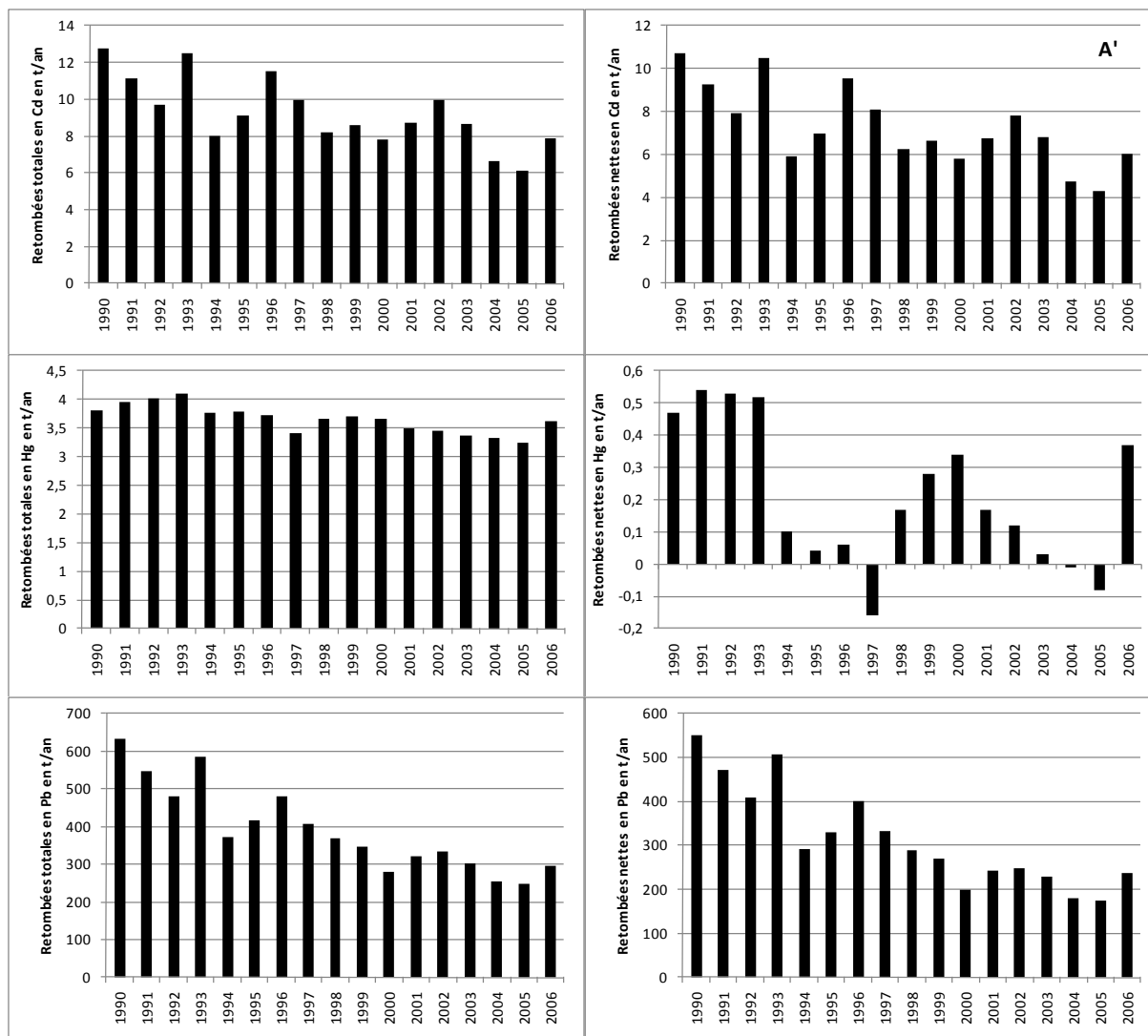


Figure 3 : Évolution inter-annuelle des retombées atmosphériques totales et nettes en cadmium (A et A'), en mercure (B et B') et en plomb (C et C') de 1990 à 2006 dans la région OSPAR II (mer du Nord au sens large), exprimées en t·an⁻¹ (Sources : EMEP, 2008).

4.2. ÉVOLUTION INTERANNUELLE DES RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES EN POP DANS LA RÉGION OSPAR II

Les retombées atmosphériques totales et nettes en lindane ont baissé significativement entre 1990 et 2006, avec une nette tendance à la diminution entre 1990 et 2001 liée à une baisse des émissions atmosphériques, puis une stabilité observée depuis 2002 (figures 4 A, A'). Ceci est dû à une stagnation des réductions des émissions atmosphériques en lindane à partir de 2002.

Les retombées atmosphériques totales et nettes en PCB-153 montrent également une nette tendance à la diminution depuis 1990, tendance perçue jusqu'en 2006 (figures 4 B, B'), due à une baisse continue des émissions atmosphériques en PCB-153 de 1990 à 2006.

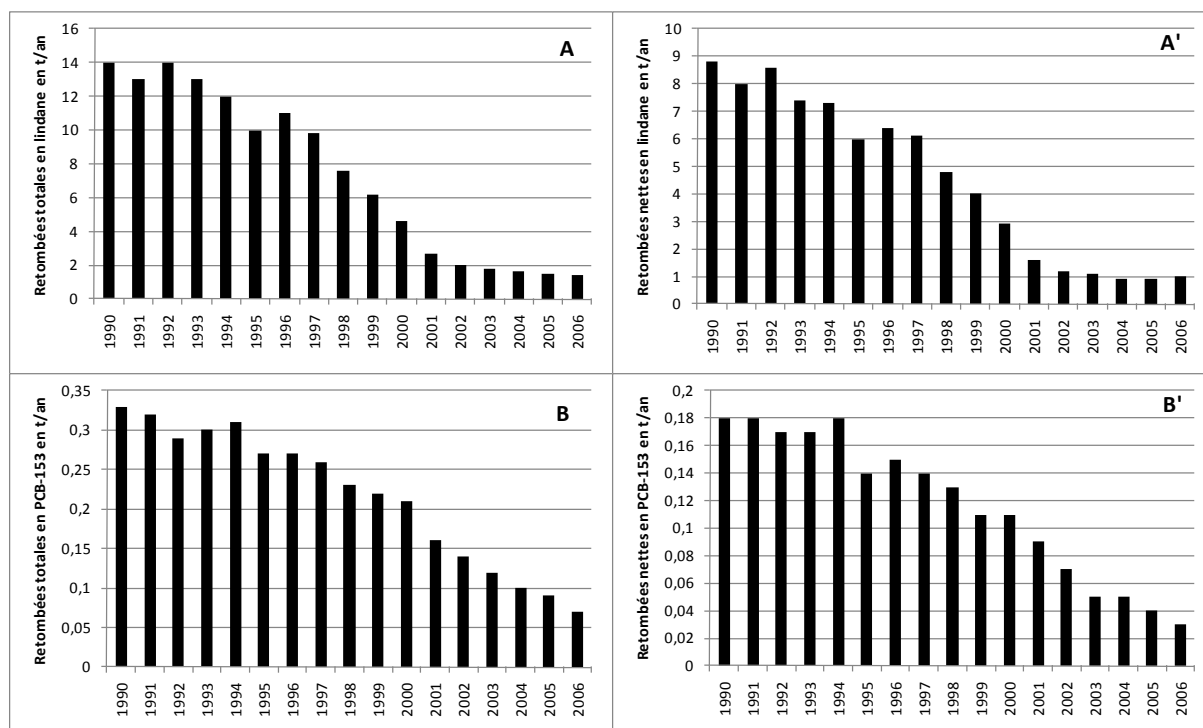


Figure 4 : Évolution inter-annuelle des retombées atmosphériques totales et nettes en lindane (A et A') et en PCB-153 (B et B') de 1990 à 2006 dans la région OSPAR II (mer du Nord au sens large), exprimées en t·an⁻¹ (Sources : EMEP, 2008).

5. CONCLUSION

En conclusion, les calculs des modèles se fondant sur les émissions suggèrent que les retombées atmosphériques nettes en métaux lourds sur l'ensemble de la sous-région Manche-mer du Nord s'élèvent en 2008 à 0,54 t pour le cadmium, - 124 kg pour le mercure et 22 t pour le plomb. Les apports en cadmium et en plomb par les rivières se situent respectivement entre 0,4 et 17,8 t (estimation basse et estimation haute⁴) pour le cadmium et entre 12 et 19 t (estimation basse et estimation haute) pour le plomb pour l'année 2009 pour l'ensemble de la sous-région (voir la contribution thématique « Apports fluviaux en substances dangereuses »).

Ainsi, les apports atmosphériques en cadmium constituent entre 3 et 57 % des apports totaux en cadmium dans le milieu marin. Pour le plomb, les apports atmosphériques représentent 54 à 65 % des apports totaux en plomb dans le milieu marin, ce qui constitue une part importante. Les retombées atmosphériques nettes en cadmium et en plomb suivent un gradient, les plus élevées se situant à proximité du littoral et les plus faibles en pleine mer.

⁴ Apports fluviaux calculés selon la méthode OSPAR. Concernant les analyses non quantifiées, la commission OSPAR propose de calculer les flux de deux façons : soit en considérant ces analyses comme nulles, estimation basse, soit en considérant ces analyses comme égales aux limites de quantifications associées, estimation haute. Le flux « réel » se situe alors entre ces deux estimations.

Pour le mercure, on ne note pas de gradient des retombées atmosphériques totales et nettes, des côtes au large. Une autre particularité des retombées en mercure réside dans les valeurs négatives observées le long de la côte de Manche orientale en ce qui concerne les retombées nettes, suggérant que les ré-émissions sont supérieures aux retombées totales.

Les retombées atmosphériques en métaux lourds ont baissé significativement dans la région OSPAR II entre 1990 et 2006, avec une nette tendance à la diminution entre 1990 et 2001 liée à une baisse des émissions atmosphériques, puis une stabilité observée depuis 2002.

Concernant les polluants organiques persistants (POP), les retombées atmosphériques nettes sur l'ensemble de la sous-région Manche-mer du Nord s'élèvent en 2008 à 0,87 t pour le lindane et - 41 kg pour le PCB-153. Les apports en lindane par la Seine (contributeur majeur des apports fluviaux) représentent entre 0 et 300 kg (estimation basse et estimation haute) pour l'année 2008. Ainsi, les apports atmosphériques constituent la principale voie de pénétration du lindane dans le milieu marin. Les retombées atmosphériques en POP suivent un gradient, les plus élevées se situant à proximité du littoral et les plus faibles en pleine mer. Les retombées atmosphériques en POP ont baissé significativement dans la région OSPAR II entre 1990 et 2006, en lien avec une baisse des émissions atmosphériques.

Les impacts des apports de substances dangereuses dans le milieu marin, quelles que soient les sources d'apport, sont traités dans la contribution thématique « Synthèse des impacts des substances dangereuses sur l'écosystème ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] OSPAR Commission, 2008. Atmospheric deposition of selected heavy metals and persistent organic pollutants to the OSPAR maritime area (1990 – 2005). Publication 375/2008. Disponible sur : http://qsr2010.ospar.org/media/assessments/p00375_Atmospheric_deposition_HM_and_POPs.pdf
- [2] OSPAR Commission, 2009. Trends in atmospheric concentrations and deposition of nitrogen and selected hazardous substances to the OSPAR maritime area. OSPAR Commission, London, 2009. Publication 447/2009. Disponible sur : http://www.ospar.org/html_documents/ospar/html/P00447_Trend%20atmospheric%20inputs.pdf
- [3] Travnikov O. et Ilyin I., 2005. Regional Model MSCE-HM of Heavy Metal Transboundary Air Pollution in Europe. EMEP/MSCE-E Technical Report 6/2005.
- [4] Gusev A., Mantseva E., Shatalov V., Strukov B., 2005a. Regional multicompartiment model MSCE-POP EMEP/MSCE-E Technical Report 5/2005, June 2005.
- [5] Gusev A., Li Y.-F., Mantseva E., Shatalov V., Rozovskaya O. et Vulykh N., 2005b. Evaluation of B[a]P and γ -HCH transport from European and North American emission sources and assessment of deposition to the OSPAR region. Report was prepared in the framework of EMEP as a contribution to German Canadian Project “ Quality of measuring data on atmospheric input of POPs ”. EMEP/MSCE-E Technical Report 12/2005. June 2005.
- [6] OSPAR Commission, 2000. Quality Statut Report. Region II-Greater North Sea. Ospam Commission London. 136 + xiii pp.
- [7] Hedgecock I.M., Pirrone N., Trunfio G.A., Sprovieri F., 2006. Integrated mercury cycling, transport, and airwater exchange (MECAWEx) model. J. Geophys. Res., vol. 111, No. D20, D20302.
- [8] Pacyna E.G., Pacyna J.M., Steenhuisen F. et Wilson S., 2006. Global anthropogenic mercury emission inventory for 2000. Atmos. Environ., vol. 40, No. 22, pp. 4048-4063.